

# NOTRE CHARTE DÉONTOLOGIQUE

L'équipe apporte son concours à toute action susceptible de **prévenir** les difficultés professionnelles et sociales, d'**accompagner** les professionnels dans des situations de crise et d'**améliorer** la qualité de vie au travail.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX :

- La dignité de la personne
- La non-discrimination
- La bienveillance
- La confidentialité et le secret professionnel
- La complémentarité avec les instances et dispositifs existants

## PRINCIPES D'ACTION :

- Chercher la concertation interdisciplinaire en cas de besoin.
- Intégrer les besoins et enjeux des différentes parties prenantes de la façon la plus objective possible

*La charte a été validée par le comité paritaire associatif qui pilote les actions de l'équipe QVCT.*



## MAISON QVCT

6 avenue d'Eysines  
33000 BORDEAUX

Tram D - arrêt Barrière du Médoc

## L'ÉQUIPE



### IVAN HEMMI

*Préventeur des risques professionnels*

- Évaluation des risques professionnels
- Actions de prévention
- Accompagnement des établissements et collectifs de travail



06 44 26 03 41



ivan.hemmi@renovation.asso.fr



### KATJA REUTER

*Psychologue du travail*

- Actions visant l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Accompagnement des établissements et collectifs de travail
- Soutien psychologique ponctuel de salariés



06 30 74 21 97



katja.reuter@renovation.asso.fr



### MARIE-CHRISTINE CHAPELAY

*Assistante sociale*

- Accompagnement des professionnels sur les problèmes de la vie au travail et hors travail
- Temps d'écoute, de conseil et d'orientation
- Aide à la résolution de difficultés



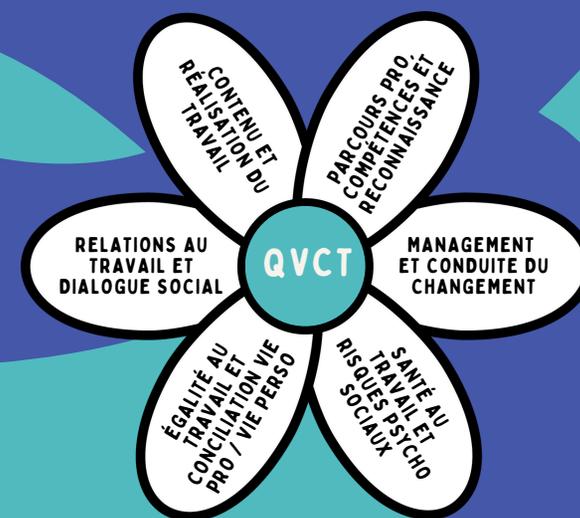
06 70 94 43 80



mariechristine.chapelay@renovation.asso.fr

# ÉQUIPE QVCT

QUALITÉ DE VIE ET  
CONDITIONS DE TRAVAIL  
de l'*Association Rénovation*



*\*Inspiration réseau ANACT.*

## L'ÉQUIPE QVCT

Créée en 2022 dans le cadre de la politique sociale de l'Association Rénovation, l'équipe QVCT est une petite équipe mobile qui accompagne les professionnels de Rénovation dans l'objectif de contribuer à l'amélioration durable de leur qualité de vie au travail.

L'équipe est financée par l'Agence Régionale pour la Santé et propose des actions pilotées par un comité paritaire associatif réunissant des directeurs d'établissement, la direction générale et les représentants du personnel.

## NOS MISSIONS

- Accompagnement des professionnels et des équipes sur des problématiques liées au travail
- Mise en place d'actions de promotion de la santé, de prévention des risques, et d'amélioration des conditions de travail
- Repérage et valorisation des bonnes pratiques et initiatives existantes
- Organisation et facilitation du dialogue entre (groupes de) professionnels
- Réponse à des demandes d'appui de la part des différents acteurs associatifs
- Soutien en situation de crise

## NOS CHAMPS D'ACTIONS

Le champ de la qualité de vie et des conditions de travail est très large. Voici les axes et modalités d'accompagnement développées actuellement au sein de l'Association Rénovation :

### PRIORITÉS THÉMATIQUES :

- Dispositif de soutien suite à des **événements marquants**
- Prévention de l'**usure compassionnelle**
- Soutien autour des **problématiques d'addiction**
- **Attractivité** des emplois

### PRIORITÉS D'ACCOMPAGNEMENT :

- Mise en place de **groupes métier** : favoriser l'échange de pratiques inter-établissements
- Organisation de **temps de proximité** en DITEP : assurer une veille sur les bonnes pratiques et problématiques émergentes
- **Accompagnement** à l'élaboration et l'actualisation du **DUERP** (contact : Ivan HEMMI)
- **Accompagnement social** auprès de salariés (contact : MC CHAPELAY)
- **Soutien psychologique** ponctuel des salariés (contact : Katja REUTER)

## COMMENT NOUS SOLLICITER ?

L'équipe QVCT de l'Association Rénovation peut être sollicitée par les directions des établissements, les représentants du personnel, d'autres acteurs associatifs ou directement par les professionnels.



Vous nous contactez.  
Voir les coordonnées de l'équipe au dos du flyer.



Nous analysons votre demande en équipe, selon nos principes déontologiques.



Nous définissons des modalités d'actions avec vous **OU** nous vous orientons vers d'autres professionnels.

Dans tous nos accompagnements, l'accès aux situations de travail peut permettre une meilleure compréhension de la situation du ou des professionnels concernés.

*"Les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte"* **ANI QVT 2013**